

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

Objet du marché : Marché à bons de commande relatif à la fourniture et la livraison de papiers reprographie pour les services municipaux et de papiers spécifiques pour le service Communication de la Ville d'Avion

La présente consultation porte sur la fourniture et la livraison de papiers reprographie pour les services municipaux et de papiers spécifiques pour le service Communication de la Ville d'Avion.

Lieu(x) d'exécution :

Les différents sites mentionnés au CCTP
62 210 AVION

Le présent marché à bons de commande est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum de 90 000 € HT pour l'ensemble des lots et pour toute la durée du marché, passé conformément aux dispositions des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en 2 lots et estimées, ainsi qu'il suit :

Lots	Désignation	Maximum HT annuel
1	Fourniture et livraison de papiers reprographie pour les services municipaux	15 000 €
2	Fourniture et livraison de papiers spécifiques pour le service Communication de la Ville d'Avion	30 000 €

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Code CPV

Code principal	Description
30197630-1	Papier d'impression
30197642-8	Papier pour photocopie et papier pour xérogaphie
30197643-5	Papier pour photocopie

DUREE

Le délai d'exécution des prestations est fixé au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<p><u>1 - Valeur technique</u></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 50 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la présentation du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :</p>	<p>50.0 %</p>
<p><i>1.1 Moyens humains et matériels consacrés au marché</i></p> <p>Le sous-critère « <i>Moyens humains et matériels consacrés au marché</i> » noté sur 30 points, sera évalué notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des moyens humains dédiés à la prestation, SAV, ainsi que l'interlocuteur de la Ville d'Avion - 20 points - Présentation des matériels utilisés : qualité papier, fiches techniques, échantillons fournis, diversité catalogue - 15 points 	<p>35.0 %</p>
<p><i>1.2 Développement durable</i></p> <p>Le sous-critère « Développement durable noté sur 20 points, sera évalué notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche environnementale : papiers recyclées, impact des matières premières (fibres issues du recyclage ou de forêts gérées), réduction des quantités d'emballage, etc. 	<p>15.0 %</p>
<p><u>2 - Prix des prestations</u></p> <p>Le critère « prix des prestations » noté sur 30 points sera apprécié sera apprécié au regard du BPU ainsi qu'au DQE.</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p>Note = 30 x MOMD/MOJ</p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOMD : Montant de l'offre la moins-disante - MOJ : Montant de l'offre jugée. <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <p>Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</p> <p>Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</p>	<p>30.0 %</p>

<p><u>3 - Délais et modalités de livraison</u></p> <p>Le critère « Délais et modalités de livraisons », noté sur 20 points, sera apprécié sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre et notamment :</p> <p>-Délais et fréquences de livraison en jour calendaire, à compter de la réception du bon de commande.</p>	<p>20.0 %</p>
<p align="center">Note sur 100 points</p>	

Date limite de réception des offres : Samedi 24 Février 2024 à 12h00

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=558572&orgAcronyme=c7c>

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 24-11627:
31/01/2024

AVIS RECTIFICATIF 24-19411 15/02/2024